

Compte-rendu de Commission de quartier

Arènes Romaines –Purpan

Le 2 décembre 2021 à 18h

Lieu : 107 avenue des Arènes Romaines

Participation : env. 60 pers

Parité hommes femmes

Élus présents : Monsieur Jean-Jacques BOLZAN : Maire de quartier 6.1

Services municipaux présents :

Direction Action Territoriale	Référent de quartier 6.1
Direction Action Territoriale	Chargé de secteur ouest
Pôle Ouest	Directeur
ITE	Chargé d'études
SAMU	Directeur et Directrice adjointe

Équipe secteur 6
Maison de la Citoyenneté ouest
1 place Conchita Ramos
05 31 22 93 26


Mon
Quartier
+ Facile

ORDRE DU JOUR

1 - CHU Purpan et Hélicoptère : Pourquoi ? Quelles incidences ?

2 - Coulée Verte : Le projet entre les Arènes Romaines et la rue Vélasquez

3 - Travaux de voirie : Bilan et Perspectives

Vous trouverez en complément de ce compte rendu, le diaporama diffusé lors de la séance.

Monsieur BOLZAN remercie les habitants du quartier pour leur présence et présente l'ordre du jour.

Il est proposé aux habitants de contacter les services de la municipalité, s'ils le souhaitent, pour faire remonter certaines de leurs réflexions autour des sujets abordés.

1 - CHU Purpan et Hélicoptère : Pourquoi ? Quelles incidences ?

CF. Diaporama

Monsieur Bolzan souligne que les Hélicoptères du CHU sont en effet bruyants, mais le côté sanitaire de leur utilisation est indispensable. Des possibilités d'améliorations sont cependant possible, les membres du CHU sont là pour répondre aux questions.

Question: Habitant la copropriété d'Ancely survolé par l'hélicoptère, je me suis renseignée sur son plan de vol et je constate qu'il n'est pas respecté. Les trajectoires des hélicoptères sont-ils enregistrés ? L'hélicoptère peut-il descendre le plus tard possible sur le lieu d'atterrissage pour éviter un maximum de gêne aux habitants ?

Question : Habitant le quartier, je constate depuis quelques temps les nuisances des vapeurs de Kérosène occasionnés par les hélicoptères, il y a des nappes de brouillard, l'air est saturé et irrespirable. Il n'y a pas que les nuisances sonores il y a aussi les nuisances olfactives.

Question : J'habite rue de Cauteret, la situation est difficile, car les hélicoptères passent littéralement au-dessus de nos maisons. Depuis l'épisode à Carcassonne où l'hélicoptère est tombé sur les habitations, je m'inquiète. Est-ce que les couloirs aériens sont respectés ? En dehors du bruit il y a également une pollution olfactive de particules grises qui inquiète les habitants du quartier. Quels sont les moyens mis en œuvres pour éviter ses désagréments ?

Réponse : Le plan de vol est bien vérifié par la DGAC, en contrôle permanent avec eux, mais sachez que les hélicoptères du CHU possèdent une dérogation que les hélicoptères de tourisme ne possèdent pas. Une panne d'avitaillement avait également été constatée et ce qui a généré des vols supplémentaires et donc plus de vols vers Blagnac.

Enfin, la formation des pilotes ne sera plus dispensée le week-end end, mais plutôt dans les créneaux où les hélicoptères ne sont pas appelés sur des urgences vitales. Les hélicoptères de formation ne voleront donc plus le week-end ce qui limitera les nuisances. Nous ferons vérifiés en ce qui concerne les odeurs de kérosènes.

Je tiens également à vous informer que les hélicoptères seront changés d'ici deux ans et feront donc moins de nuisances. En 2022 nous travaillerons sur un cahier des charges qui nous permettra de prendre en compte certaines demandes.

Question : Rue de Cauteret je constate que certains hélicoptères passent au-dessus et d'autres non, ils descendent très bas avec une trajectoire dangereuse. Ils vont tomber sur nos maisons. L'héliport a d'ailleurs été construit sans enquête publique et ce n'est pas normal.

Question : Le comité de quartier a demandé de nous communiquer le nombre de mouvement et les autres mouvements et ils ne nous sont pas communiqués. Le relevé ne nous ai également pas communiqué. Pourquoi refuser de nous communiquer ses chiffres.

Monsieur BOLZAN propose de saisir la DGAC pour avoir les plans de vol.

2 - Coulée Verte : Le projet entre les Arènes Romaines et la rue Vélasquez

Cf. diaporama

Question : Le projet est très attendu, pouvez-vous me préciser la continuité depuis les Arènes Romaines ? Pourra-t-on aller chercher son pain à saint Martin du Touch ?

Réponse : Oui tout à fait, en sortant rue Vélasquez, sur la piste cyclable prévue à cet effet, mais sur le bord du Touch pour l'instant ce n'est pas possible à cause des études en cours sur la biodiversité. Les travaux commenceront fin 2022 et le pont sera construit en parallèle. Deux enjeux complexes autour des travaux: créer un passage en zone inondable et les procédures d'études peuvent prendre des années. Une station sera créée et enterrée au pied de la rue Velasquez.

Question : Le camp de Rom sur les bords du Touch sera-t-il impacté ?

Réponse : Oui il sera impacté et pas seulement à cause du réaménagement des bords du Touch, à mi-mandat il faudra accompagner les populations vers la scolarisation et le relogement. Le projet de la coulée verte ne sera donc pas impactée car le camp de Rom est de l'autre côté.

3 - Travaux de voirie : Bilan et Perspectives

Cf diaporama

Question : J'habite la résidence Cité EDF et la rue de Vittel est une voie qui longe un semblant de digue. Cette voie ne correspond à aucune norme et les travaux en cours pour la création d'un avaloir sont une perte de temps car tout s'affaisse. Il nous manque un échancier afin de mieux appréhender les travaux, car la période climatique est un peu incertaine, il y a urgence.

Réponse : Nous interviendrons avant que tout ne s'affaisse. Les techniciens avaient des difficultés et les services se sont déplacés trois fois pour constater. La digue en béton n'est pas retenue et c'est là qu'est la difficulté. Les services de Toulouse Métropole sont compétents en matière de voirie, mais pas au niveau du mur, c'est la compétence de la DIRSO. Les services de la Métropole ont drainé l'eau pour soulager le mur et le connecter au réseau, mais la suite appartient à une autre direction, il faut que les citoyens écrivent pour insister sur la réalisation de ses travaux.

Question : Il y a obligation légale, lors de la réfection de la couche de roulement, de faire des aménagements cyclables. Ce n'est pas le cas dans le quartier, le quartier est un désastre pour les piétons, spécifiquement au niveau du rond-point Espagno.

Réponse : L'obligation est réelle et on la respecte, on a parfois tendance il est vrai, à refaire la route en premier lieu et les aménagements cyclable par la suite. Cela est d'ailleurs souvent le cas lorsque la rue est en mauvaise état et qu'on ne peut plus attendre ; il faut plus de temps pour les pistes cyclables. Pour le rond-point Espagno , 14 propositions ont été faites et lorsque les études seront terminés, les associations en seront informées. Une réunion spécifique mobilité sera par ailleurs organisée à la suite de l'étude globale, afin qu'il y ait des sas cyclables au niveau des feux dans le quartier, la signalisation sera positionnée par la suite, là où elle est nécessaire.

Question : Je suis piéton et il est en train de se construire des immeubles dans la rue de Cauteret/Avenue de Casselardit. Je vous remercie pour la partie du roulement refait, mais le trottoir est très étroit vers les immeubles et met en danger les piétons (poussettes, enfants, PMR...) Serait-il possible de l'agrandir ?

Réponse : Il n'est, pour l'instant, pas prévu d'urbanisation complète de l'avenue de Casselardit car le projet colossal et cela ne fait pas partie des projets du mandat. Vous pouvez cependant m'envoyer un mail et le référent saisira la direction en fonction des problématiques. Pour rappel, des réunions sont organisées toutes les trois semaines avec les espaces verts et le pôle.

Question : Sur l'Avenue de Casselardit a été posé un ralentisseur puis un panneau 30, juste avant la rue du Chardonnet sur laquelle il y a une reprise de vitesse, juste avant un passage piéton. Peut-on étendre la zone 30 jusqu'au passage piéton ? c'est une zone dangereuse pour la traversée des enfants.

Réponse : Oui, on va étudier et dialoguer avec les riverains immédiats et faire ralentir les automobilistes dans cette zone.

Question : Je suis ravie du projet d'aménagement de voirie autour de l'école maternelle. Cependant, cette zone accueille beaucoup de voiture, elle est accidentogène et cela génère des tensions, est-il envisagé lors de ses travaux, un endroit où les bus pourraient se garer.

Réponse : Oui, il y aura une présentation spécifique au milieu de l'année 2022, mais les 20 écoles ont été prioritaires la semaine dernière, les traversées piétonnes ne sont pas à niveau et le stationnement est anarchique. Le problème du bus n'a à ce jour pas trouvé de solution et il faudra du temps pour que nous sachions si il est possible ou pas de solutionner le problème. La décision politique vient d'être prise et nous concerterons avec les parents d'élèves sur le sujet. Des actions sont possibles et la copropriété peut également agir sur le domaine privé.

Question : La route de Bayonne, au niveau de la boulangerie, comporte une discontinuité piétonne, car le trottoir sert de parking.

Réponse : Le stationnement longitudinal pourrait être envisagé, mais il signifierait la perte de la moitié des places de stationnement et peut être également du commerce. Il faut regarder les possibilités et faire une étude : il faut protéger les piétons et essayer de ne pas trop impacter le commerce.

Question : Les piétons ne sont pas favorisés dans le quartier, il y a d'ailleurs une absence de passage piéton entre la nouvelle aire de jeux des Arènes Romaines et la Maison de quartier.

Question : En effet, mais j'ai sollicité les services de l'urbanisme et de l'aménagement pour la création d'un cœur de quartier à cet endroit en incluant le passage piéton.

Réponse : La difficulté de la continuité piétonne n'est pas tant financière que temporelle. En effet, une étude menée par Tisséo montre que chaque passage piéton entraînerait entre 1 et 2 minutes de retards sur le trajet du Tram.

Réponse : Il faut faire des sas piétons et cela correspond à des aménagements techniques qui seront pris en compte dans leur globalité. Chacun doit pouvoir se déplacer comme il préfère et c'est ensemble que l'avancement du quartier se fera dans le bien-être et l'intérêt de tous.

Question : Au niveau du passage chemin de la Flambère et de la zone 30, je constate que les cyclistes n'utilisent pas la piste cyclable et qu'ils roulent sur la route avec les automobilistes, au niveau de l'entrée sur le rond-point. Cette pratique réduit la facilité des voitures à s'engager sur l'intersection.

Réponse : Les cyclistes ne respectent pas le code de la route car les aménagements cyclables sont discontinus sur le réseau, obligeant parfois les cyclistes à rouler sur la route avec les automobilistes. L'objectif aujourd'hui est de concevoir des pistes cyclables comme des autoroutes, rapide et prioritaire.

Question : Est-il possible de refaire une balade citoyenne afin de faire un tour du quartier avec l'Elu Monsieur BOLZAN ,

Réponse : Oui tout à fait elle est prévue au premier trimestre 2022

Question : Est-il possible d'extraire les données du radar pédagogique afin de les exploiter ?

Réponse : En fonction du modèle et des possibilités d'extraction il est tout à fait possible de vous transmettre ses données.

Question : Il avait été demandé au Maire, au moment des élections, un terrain de 2400m² dans le quartier pour y faire un équipement d'intérêt collectif car il y a un manque certain d'infrastructure. *

Réponse : Quelques parcelles ont été bloquées afin de travailler avec les propriétaires sur l'étude du cœur de quartier pour voir quels sont les besoins.

Monsieur BOLZAN remercie les participants et les invite à prendre le pot de l'amitié.

